

MADAME CATHERINE KOPP
SECRETAIRE GENERALE DE LA
CFDT
MONSIEUR ERIC SCHUHMACHER
PRESIDENT DE LA CFTC
MONSIEUR RICHARD CHALOT
PRESIDENT DE LA CFE-CGC
MONSIEUR KARIM HADI
SECRETAIRE GENERAL DE LA CGT
MONSIEUR PIERRE BATH
PRESIDENT DE LA FA-FPT
MONSIEUR HENRI SCHMEISSER
SECRETAIRE GENERAL DE FO
MADAME JOELLE KRAKOWSKI
PRESIDENTE DU SPT-67
MONSIEUR DOMINIQUE BOUDET
SECRETAIRE GENERAL DE SUD
MONSIEUR ROLAND SIFFERMANN
PRESIDENT DE L'UNSA

Strasbourg, le **24 AOUT 2017**

Mesdames, Messieurs les Présidents-es ou Secrétaires généraux-ales,

La réunion de l'agenda social du 3 juillet dernier a été l'occasion d'échanges riches et francs dont je veux vous remercier.

Le contexte local et national dans lequel nous inscrivons nos débats et notre action est difficile et devrait le demeurer. La situation des comptes publics et des budgets des collectivités exige la conduite de réformes en profondeur pour permettre le maintien d'un service public de qualité et l'Eurométropole ne déroge pas à cet état de fait. Les efforts d'optimisation et d'adaptation engagés depuis 2015 sont ainsi incontournables et doivent se poursuivre, mais dans cette exigence de sobriété, il s'agit de ne se tromper ni d'objectif ni de chemin.

Ce sont ces perspectives qu'il m'a semblé important de partager avec vous à l'occasion de l'agenda social.

Notre objectif, au-delà de la nécessaire stabilité de la masse salariale, est bien de conduire et d'accompagner une profonde transformation de l'administration, en appui à un service public en perpétuelle adaptation. Cette transformation est résolument à l'œuvre si l'on se réfère aux 750 nouveaux entrants venus enrichir notre effectif depuis deux ans, aux 140 nouveaux postes créés en parallèle des suppressions réalisées ou aux nouvelles missions et nouveaux métiers ayant récemment émergé dans notre administration à l'instar du développement des postes de médiation numérique, d'éducation à la santé, d'accompagnement de la transition énergétique ou de contrôle qualité.

.../...

Il nous faut amplifier ce mouvement en l'accompagnant d'une organisation du temps de travail mieux adaptée, sujet que nous évoquerons dans une discussion politique à l'automne 2017.

En appui à ces transformations, deux principes doivent guider notre action : un dialogue permanent avec les agents-es et un dialogue constructif et responsable avec les organisations syndicales. A l'écoute des uns-es et des autres, nous avons bien à l'esprit les difficultés qui peuvent se faire jour au sein des services et dont certaines de vos organisations se sont récemment fait l'écho auprès de nous. Nous sommes naturellement attentifs à ces difficultés. C'est pourquoi j'ai souhaité, avec la Direction générale, reconnaître concrètement à l'occasion de cet agenda social les efforts accomplis par les agents-es et l'engagement professionnel qui est le leur et réaffirmer les priorités que nous entendons donner à la politique des ressources humaines pour cette deuxième partie de mandat, à savoir :

- le renforcement de la qualité de vie au travail pour tous les agents-es, en poursuivant nos efforts en matière de prévention, en engageant une réflexion croisée sur la charge de travail et en se dotant d'un baromètre social pour mesurer la satisfaction et les attentes des agents-es ;
- la sécurisation et la dynamisation des parcours professionnels qui donneront lieu à un protocole d'accord pour soutenir la mobilité interne et à la mise en œuvre du compte personnel de formation au sein de la collectivité ;
- le soutien au pouvoir d'achat en reconnaissance des efforts accomplis par les agents-es : à ce titre les budgets consacrés aux chèques vacances et au régime indemnitaire seront abondés respectivement dès 2017 et 2018 ;
- l'inscription enfin de notre action dans une ambition plus large de responsabilité sociale, un employeur central du territoire tel que l'Eurométropole ayant un rôle à jouer dans la diversité des parcours, l'égalité des chances et la défense des valeurs du service public.

Ces engagements, repris de façon détaillée dans le document ci-joint, et formulés devant vous en agenda social, constituent des avancées concrètes individuellement pour les agents-es et globalement pour notre collectivité, et je me félicite que vous les ayez favorablement reçues. Ainsi que je m'y suis engagé, l'ensemble de ces sujets seront concertés avec les organisations syndicales représentatives et certains feront l'objet de véritables négociations dans les tout prochains temps. Elles porteront sur les chèques vacances dès cet été, sur le RIFSEEP, sur la participation employeur en matière de restauration collective dans le cadre de la nouvelle DSP, sur le développement de la mobilité avec la perspective de négocier un protocole d'accord pour le printemps 2018 et enfin sur le cadre global de l'organisation du travail au sein de la collectivité et sa déclinaison dans les services.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents-es ou Secrétaires généraux-ales, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*En vous remerciant pour un dialogue social constructif au sein de notre collectivité.
Très cordialement,*

Le Président
Par délégation

